

## Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



**DOCUMENTATION**

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

## Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte [datafoncier@cerema.fr](mailto:datafoncier@cerema.fr)



## Fiche

### Table des matières

#### 1 Sources des sites

- 1.1 Sites issus de Sud Foncier ECO
- 1.2 Sites issus du GPU
- 1.3 Sites issus d'EMPCOM
- 1.4 Sites issus d'OSM
- 1.5 Sites issus de la BD-TOPO
- 1.6 Sites issus des FF

# 1 Sources des sites

## 1.1 Sites issus de Sud Foncier ECO

Les contours concernent la fourniture par Sud Foncier ECO d'environ 1500 ZAE. Initié par la Région Sud, ce projet repose sur un cadre partenarial renouvelé annuellement associant l'État (DREAL), l'Établissement public foncier (EPF) Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, ainsi que l'ensemble des Chambres de commerce et d'industrie, des Métiers et de l'Artisanat et l'agence de développement économique risingSUD. Ces contours correspondent aux espaces d'activités. Il ne sont intégrés qu'à partir du millésime 2024 de FUSAC.

Ces contours de site sont prioritairement intégrés en intégralité à la base FUSAC (à partir du millésime 2024 de FUSAC).

## 1.2 Sites issus du GPU

Les contours concernent les territoires ayant publié leurs documents d'urbanisme (PLUi, Carte Communale) sur le Géoportail de l'urbanisme (GPU). Ces contours correspondent aux zonages classés en zones urbaines, à urbaniser et à urbaniser bloquées (U, AUc, et AUs), avec des destinations dominantes telles qu'industrielles, logistiques, commerciales, etc.

Pour déterminer si ces zonages (U,AU) ont une vocation d'activité, il est calculé différents indicateurs de présomption d'activité, qui permettent de sélectionner ou d'exclure ces zones issues du GPU. [Conférer Indicateurs sur la typologie et intensité de l'activité](#)

## 1.3 Sites issus d'EMPCOM

Cette base recense 1527 sites (4200 polygones) d'emprises d'activités commerciales majeures sur l'ensemble de la France métropolitaine. Leurs contours ont été initialement créés de manière automatique à partir des Fichiers Fonciers, puis affinés par photo-interprétation par l'entreprise CLS. Ils représentent les sites d'activités commerciales les plus significatifs métropolitains, en respectant les deux critères suivants :

- Zone de plus de 20 000 m<sup>2</sup> de surface bâtie.
- Surface commerciale supérieure à 60 000 m<sup>2</sup>, ou bien une surface comprise entre 25 000 et 150 000 m<sup>2</sup> avec une surface commerciale supérieure à 15 000 m<sup>2</sup>.

## 1.4 Sites issus d'OSM

Ces sites sont des zones d'OSM sélectionnées en fonction de leur usage (industriel, commercial, etc.), et dont la superficie minimale est de 1 hectare. Les types d'utilisation du sol (landuse) retenus sont :

- 'industrial' : zone industrielle
- 'retail' : zone commerciale
- 'port' : port
- 'industrial;retail' : zone à usage mixte industriel et commercial
- 'logistics' : zone dédiée à la logistique
- 'ship\_yard' : chantier naval
- 'quarry' : carrière

## 1.5 Sites issus de la BD-TOPO

Il s'agit des contours des aéroports et des zones d'activités de la Bd Topo.

- Pour ces dernières il s'agit de zones qui sont en service et dont la superficie est supérieure à 1 hectare,
- Dont la catégorie est "Industriel et commercial", et la nature est soit "Divers industriel", soit "Zone industrielle", soit "Divers commercial".
- Dont la nature détaillée est soit "Centre commercial", soit "Zone commerciale", soit "Parc d'activités tertiaires", soit "Zone artisanale", soit "Zone d'activités".

## 1.6 Sites issus des FF

Ces sites sont construits à partir des Fichiers Fonciers (FF), principalement les données de la Table Unifiée du Parcellaire des unités foncières (UF) et les données des locaux. Le processus de construction comprend trois étapes :

1. La sélection des UF à dominante d'activité.
2. Application de filtres, pour exclure des UF de type voiries, etc.
3. Regroupement géomatique de ces UF en cluster en fonction de leur proximité pour définir les contours de ces sites.

[La construction détaillée des contours FF est en annexe](#)